

Terminal conteneurs : un projet soumis aux questions - Mondeville

vendredi 09 décembre 2011



Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi une réunion publique ?

Une centaine de personnes a assisté à la réunion d'information organisée mercredi à la salle des fêtes. « **Lors de ma première permanence à Hérouville, rappelle le commissaire enquêteur Patrick Opezzo, je n'ai vu personne. C'est lors de mon passage à la mairie de Caen que plusieurs personnes sont venues demander une réunion.** » Un souhait auquel le préfet a donné son accord.

Pourquoi pas à Blainville ou Ranville ?

Un terminal de transit pour 20 000 à 30 000 conteneurs par an par la Presqu'île fait grincer des dents de part et d'autre du canal et du viaduc de Calix. Les riverains se demandent pourquoi le projet n'est pas envisagé à l'écart de la ville. « **À Blainville, il faudrait beaucoup trop d'investissement** », répond Jean-Michel Sévin, directeur de Ports normands associés. 10 millions contre 4 au quai de Calix « **qui se trouve déjà dans un environnement industriel** ». Quant à Ranville, « **la profondeur d'eau est trop faite et il n'y a pas de liaison ferroviaire** ».

Et les nuisances, la circulation ?

Dans le public, on s'interroge beaucoup sur le bruit, la lumière, la circulation des camions. « **Concernant les nuisances, toutes les mesures et les simulations réalisées sont dans les normes** », répond Jean-Michel Sévin qui n'exclut pas d'en faire de nouvelles. Pour ce qui est de la circulation, « **on enlèvera 500 camions par semaine en provenance du Havre pour les retrouver sur la route d'Ouistreham et les autres grands axes. Il n'y aura pas de circulation supplémentaire.** » Quant au nautisme de loisirs, « **il sera tout à fait compatible avec trois rotations par semaine** ».

Trois navettes mais avec quel bateau ?

Rue des Sources à Hérouville, quelques riverains évoquent le passage de gros bateaux plusieurs fois par an. « **Ils tournent 24 heures sur 24 et font trembler toute la rue.** » Selon Jean-Michel Sévin, les trois rotations hebdomadaires se feront avec un bateau « **qui n'a rien à voir. Il s'agit d'un bateau d'à peine 100 mètres de long, bien plus petit, par exemple que le *Barfleur*.** »

La transparence est-elle totale ?

Parmi les riverains, certains se demandent si cette réunion n'est pas de pure forme. « **Les permanences de l'enquête publique sont fixées le matin, pendant les heures de travail, sans précision sur le lieu exact** », s'étonne l'une d'elles qui regrette « **qu'on fasse peu de cas des riverains dans les débats** ».

Un cadre de vie dégradé ?

« **Pourquoi met-on tout ce qui est beau sur la Presqu'île de Caen, le futur tribunal, la bibliothèque et tout ce qui est sale à Hérouville ?** » lâche une dame au premier rang. Question très politique qui met en scène Philippe Duron et Rodolphe Thomas, les deux poids lourds de l'agglomération. En l'absence de représentant de Caen-la-Mer à la tribune, le président de Région Laurent Beauvais prend la parole : « **On agit dans le cadre des documents locaux d'urbanisme qui le permettent** ». Un rempart réglementaire qui ne répond pas à la question. Pour d'autres, les porteurs du projet ne devront pas nier que « **les maisons des riverains perdront de la valeur** ».

Le dossier n'est-il pas déjà bouclé ?

« **Cette réunion aurait-elle eu lieu si elle n'avait pas été demandée ?** », s'interroge un participant pour qui « **tout est peut-être déjà entériné puisque les mairies donnent déjà leur avis** ». Jean-Michel Sévin rappelle que le dernier mot appartient au préfet « **qui tranchera au vu des éléments que lui aura apporté le commissaire enquêteur** ». Là encore, le respect de la procédure permet de ne pas trop en dire.

Sébastien BRÊTEAU.